



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

Lettre Économique ÉGYPTE

Une publication du Service économique du Caire
Numéro 158

Le chiffre du mois d'avril 2025 :

**-225 points
de base**

La première baisse depuis 2020
des taux d'intérêts directeurs

Sommaire

ACTUALITÉS	- 4 -
Relations économiques bilatérales	- 4 -
Brèves économiques	- 8 -
NOTES D'ANALYSE	- 10 -
Infrastructures aéroportuaires : l'ouverture au secteur privé se précise.....	- 10 -
Le commerce extérieur de l'Égypte sur l'exercice 2023/24	- 14 -
La lente émergence de l'éco-tourisme	- 18 -
INDICATEURS	- 21 -

« Égypte-France : même vision, même voix »

Al Ahram Hebdo

« Historique ». C'est en ces termes que le Premier ministre égyptien, Mostafa Madbouly, a qualifié la visite officielle de haut niveau que le Président de la République Emmanuel Macron, accompagné de sept ministres, a effectuée en Égypte du 6 au 8 avril dernier, objet pendant quatre jours d'une couverture médiatique exceptionnelle.

A la fois solennelle et informelle, à l'image du dîner simple en tête-à-tête et de la déambulation très remarquée des deux Présidents français et égyptien dans les rues du quartier islamique historique du Caire, où le Président Abdel Fattah Al Sissi a grandi ; bilatérale et régionale, avec la tenue d'un sommet tripartite associant S.M. le Roi Abdallah II de Jordanie et un déplacement exceptionnel des deux présidents à Al Arish, aux portes de Gaza ; entre tradition et modernité, exaltant la grandeur du patrimoine égyptien et la collaboration de la France à sa mise en valeur au Grand Musée Egyptien et à l'Institut Français d'Archéologie Orientale autant que l'optimisme en l'avenir offert par le chantier du nouveau campus de l'Université française d'Égypte et le spectacle d'une jeunesse égyptienne talentueuse à l'occasion d'une intervention à l'Université du Caire devant 3 000 étudiants. Autant d'illustrations d'une relation profonde et mature, que le volet économique dense de la visite présidentielle a également permis d'illustrer.

Exercice classique en telle occasion, le forum d'affaires, organisé avec le soutien indispensable du GAFI et de l'ensemble de « l'équipe France » (Business France, CCEF, CCIFE et Medef-i), a pourtant revêtu un caractère inédit, autant par la présence de plus de 900 participants que par le choix assumé de concentrer les interventions sur trois secteurs seulement (santé, innovation/intelligence artificielle, énergie verte/hydrogène). Secteurs d'avenir pour nos deux pays mais aussi déclinés au présent, puisque plusieurs témoignages livrés en clôture du forum devant les deux Présidents ont mis en avant plusieurs partenariats bilatéraux récents entre entreprises. En réaction, le Président Sissi a notamment fait part de sa détermination à éliminer les obstacles pouvant entraver les investissements étrangers. Le Président français a quant à lui présenté la vision commune des deux pays en matière d'indépendance vis-à-vis des deux premières grandes puissances mondiales. Il a enfin indiqué que la France continuerait d'être aux côtés de l'Égypte dans les réformes de stabilité du monde des affaires et en matière de fiscalité et d'investissement.

Plus d'une vingtaine d'accords économiques a également été signée, devant les deux Présidents ou lors d'une séquence dédiée associant plusieurs ministres français et égyptiens. La décision de poursuivre notre coopération financière bilatérale, en œuvre depuis plus de quarante ans et intensifiée depuis 2008 par la présence en Égypte de l'AFD au côté du Trésor français, a scellé la volonté commune de poursuivre le financement en Égypte de projets ambitieux et structurants. La priorité sera donnée à la diversification des secteurs d'intervention tout en préservant ce qui fait la force de ce partenariat dans le domaine des infrastructures durables, notamment. A ce titre, la signature par l'AFD de neuf conventions alors que les autorités égyptiennes restreignent globalement leurs engagements sur des

financements concessionnels atteste de la relation privilégiée entre nos deux pays. La future ligne 6 du métro du Caire, objet d'une coopération bilatérale scellée en 2021, a également fait l'objet de nouvelles avancées. Sur le plan commercial, huit accords et contrats impliquant des entreprises françaises ont été conclus, dans le domaine énergétique, de la santé, des transports urbains, totalisant potentiellement plus de 7 Md EUR d'investissements.

Une place importante avait ainsi été accordée aux entreprises françaises dans le cadre de cette visite, notamment au travers des délégations de Business France (12 entreprises dans les secteurs des EdTechs, de l'intelligence artificielle et du patrimoine), et du Medef-i (40 entreprises multisectorielles), outre la quinzaine de dirigeants de grandes et plus petites entreprises faisant partie de la délégation officielle.

C'est d'ailleurs dans le domaine économique que le suivi immédiat de cette visite présidentielle interviendra, avec la tenue au Caire du 8 au 10 mai du forum « Sud de la Méditerranée et Moyen-Orient » des CCEF, qui rassemblera plus de 250 participants venus de France et de la région.

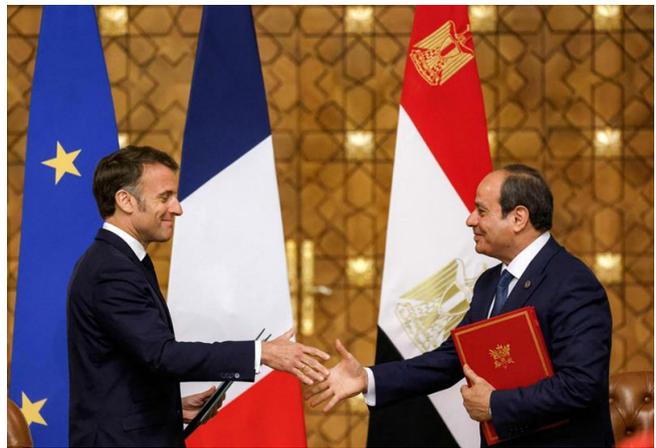
Pascal FURTH, Chef du Service économique

ACTUALITÉS

Relations économiques bilatérales

Retour en image sur la visite en Égypte du Président de la République française

Au palais présidentiel et en présence des deux Chefs d'État, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique **Eric Lombard**, a signé une déclaration conjointe sur le renouvellement de la coopération technique et financière pour la réalisation de projets prioritaires en Égypte avec Rania Al-Mashat, ministre de la Planification, du Développement économique et de la Coopération Internationale, ainsi que le renouvellement de la feuille de route pour le développement du métro du Caire avec Kamel El Wazir, vice-Premier ministre chargé du développement industriel et ministre des Transports et de l'Industrie.



Le **Forum d'affaires France-Égypte** a rassemblé 900 participants, dont plusieurs délégations d'entreprises françaises (Business France, Medef International, CCE), des représentants d'entreprises égyptiennes et des autorités locales. Il s'est articulé autour de quatre tables rondes thématiques portant sur les opportunités d'investissements en Égypte, les énergies renouvelables et l'hydrogène vert, la santé, l'intelligence artificielle et la tech. Les deux Chefs d'État ont clôturé le forum d'affaires à l'occasion d'une interaction avec des dirigeants d'entreprises français et égyptiens venus illustrer leurs partenariats dans chacun des trois secteurs cités.



La visite de la station multimodale Adly Mansour par les deux Présidents s'est accompagnée d'un trajet aller-retour sur la ligne 3 du métro du Caire, opérée par RATP Dev, en présence d'entreprises françaises du secteur.



Une cérémonie de signature d'une vingtaine d'accords bilatéraux dans les secteurs économique (santé, énergie, transport, assainissement) et sportif (accord sur le football féminin signé avec le président de la FFF) s'est tenue devant environ 200 partenaires. L'évènement a réuni les ministres Catherine Vautrin, Éric Lombard et Jean-Noël Barrot. Du côté égyptien, les deux vice-premiers ministres M. Khaled Abdel Ghaffar et M. Kamel El Wazir étaient présents.



Les Assises franco-égyptiennes de la coopération scientifique et universitaire ont réuni une centaine d'établissements, dont 40 français, pour dresser un premier bilan partenarial. Elles ont abouti à la signature d'une déclaration d'intention entre les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi qu'à plus de 40 accords bilatéraux entre institutions françaises et égyptiennes.



8 avril : en marge de la visite présidentielle, le Medef International a conduit une délégation d'une trentaine d'entreprises françaises, présidée par Wouter van Wersch, Vice-Président International d'Airbus. Actifs dans des secteurs variés - transport, santé, télécommunications, nouvelles technologies ou encore finance - les participants ont pris part à un programme de rencontres avec plusieurs Ministres et Vice-ministres égyptiens organisées par le service économique.



15 avril : lancement commercial de la Citroën C4X assemblée en Égypte pour le marché local, une première pour une marque française du groupe Stellantis, aux côtés de Hesham Hosny, Directeur Général de Stellantis Egypt et de Islam El Kasrawy, Directeur des opérations de Kasrawy Group, agent exclusif de Citroën en Égypte.



17 avril : conférence à l'Institut français d'Égypte à Alexandrie, en présence de chercheurs de l'Université de Toulon, modérée par la Conseillère régionale développement durable, sur les enjeux du réchauffement climatique en méditerranée.



20 avril : inauguration du siège de l'Agence spatiale africaine (AfSA) au Caire, en présence de l'Ambassadeur de France en Égypte. Portée par l'Union africaine, l'AfSA regroupe 55 États membres pour coordonner leurs activités spatiales. Le lendemain, la Newspace Africa Conférence 2025 a réuni plus de 500 participants et 200 organisations issus de 65 pays autour du thème « Stimuler l'économie africaine grâce à l'innovation spatiale », avec la participation d'une mission du Medef-I composée de 15 entreprises françaises reçue le lendemain à la Résidence de l'ambassadeur de France pour une réunion de travail.



22 avril : à l'occasion de la journée de la Terre, les équipes d'Orange Business ont animé des fresques du climat auprès des étudiants de l'Université française d'Égypte pour les sensibiliser aux enjeux du réchauffement climatique.



Brèves économiques

1- Nouvelle hausse des prix du carburant

Le gouvernement égyptien a annoncé, le 10 avril, une [augmentation des prix des carburants](#), la première de l'année 2025 après trois hausses successives en 2024. Les autorités poursuivent ainsi leurs efforts de réduction progressives des subventions au secteur énergétique, engagement clé dans le cadre du programme FMI. Les hausses ont été comprises entre 11,76 % et 14,81 % selon les carburants. Le prix du diesel, carburant le plus utilisé dans le pays, a été relevé à 15,50 EGP/litre (0,25 c EUR) et les prix de l'essence jusqu'à 19 EGP (0,32 c EUR). Le prix de la bonbonne de gaz butane, source énergétique essentielle pour les ménages les plus démunis, a également augmenté de 33%, à 200 EGP. Malgré ces hausses, les subventions continuent de représenter un coût important pour les finances publiques, estimé à 10 Md EGP (198 M USD) par mois au premier trimestre 2025 selon le ministre du Pétrole et des Ressources minières.

2- Création de deux zones industrielles dédiées au secteur textile

Le 12 avril, le Vice-Premier ministre en charge du développement industriel et ministre des Transports, Kamel el-Wazir, a annoncé la création de [deux zones industrielles spécialisées](#) dans le secteur textile, situées à Minya et Fayoum. Ces projets ont pour objectif d'attirer, à terme, jusqu'à 3 Md USD d'investissements privés. Pour rappel, l'industrie textile constitue un secteur stratégique pour l'économie égyptienne : elle représente environ 3,5% du PIB, 25% de la production industrielle nationale et 12% des exportations en 2022. L'Égypte s'impose ainsi comme une plateforme clé dans les stratégies de *nearshoring* mises en place par les grands groupes internationaux. Dans cette dynamique, le gouvernement a identifié le secteur comme prioritaire dans le cadre d'un désengagement progressif de l'État, en vue de stimuler l'investissement privé. L'exécutif affiche des ambitions élevées pour la filière, avec pour objectif de porter les exportations textiles à 11,5 Md USD d'ici cinq ans, soit près de quatre fois leur niveau actuel.

3- Révisions à la hausse des prévisions de croissance

Le FMI et la Banque mondiale ont revu à la hausse leurs prévisions de croissance pour l'Égypte. Dans la mise à jour de ses [perspectives économiques mondiales d'avril](#), le FMI a relevé ses prévisions de croissance du PIB de 3,6% à 3,8% pour l'exercice 2024/25 et de 4,1% à 4,3% pour 2025/26. Le Fonds anticipe notamment une inflation moyenne annuelle de 19,7% en 2024/25 et de 12,5% en 2025/26, des niveaux toutefois au-dessus de la cible de 7% (± 2 points) fixée par la Banque centrale à fin 2026. Le déficit courant devrait s'élever à 5,8% du PIB en 2024/25, contre 5,4% durant l'exercice précédent, avant d'être ramené à 3,7% en 2025/26. Le taux de chômage est attendu en légère hausse à 7,7% pour l'exercice en cours. La ministre de la Planification et de la Coopération Internationale, Rania Al-Mashat, a salué cette révision comme un signal de confiance dans les réformes engagées depuis 2022 dans le cadre du programme de facilité élargie de crédit du FMI, soulignant que la croissance pourrait atteindre 4% dès cette année selon les prévisions nationales, portée par le rebond du tourisme, des TIC, des exportations et une hausse de la part du secteur privé dans

l'investissement. De son côté, la [Banque mondiale](#) prévoit une croissance de 3,8% en 2025, (+ 0,3 pp), puis maintient sa prévision à 4,2% pour 2026.

4- Baisse de 225 points de base des taux d'intérêts directeurs

Pour la première fois depuis 2020, le comité de politique monétaire de la [Banque centrale d'Égypte](#) a décidé d'abaisser de 225 points de base ses taux directeurs le 17 avril 2025, ramenant le taux de rémunération des dépôts à 25%, le taux de refinancement à 26%, et le taux de l'opération principale ainsi que le taux d'actualisation à 25,5%. Cette décision intervient après une baisse significative de l'inflation, ramenée de 33,3% en mars 2024 à 13,6% en mars 2025, portée par le repli de l'inflation alimentaire (45% à 6,6% sur la même période) et un effet de base favorable. Selon le communiqué de la Banque centrale, l'inflation devrait continuer à baisser tout au long de 2025 et 2026, bien qu'à un rythme plus lent que celui de la baisse du premier trimestre 2025. Sur le plan conjoncturel, les indicateurs préliminaires pour le premier trimestre 2025 suggèrent une reprise soutenue de l'activité économique pour le quatrième trimestre consécutif, avec une croissance supérieure aux 4,3% enregistrés au quatrième trimestre 2024. Cette décision marque l'enclenchement d'un assouplissement progressif de la politique monétaire du pays.

5- Annonce d'un investissement qatari de 7,5 Md USD

Le 14 avril, lors de la visite du président égyptien Abdel Fattah al-Sissi à Doha, [le Qatar s'est engagé à investir 7,5 Md USD en Égypte](#) dans les prochains mois, dans une déclaration conjointe. Ce programme d'investissement vise « un développement économique durable au service des intérêts des deux peuples », alors que les deux pays cherchent à renforcer leur coopération économique. Cette annonce marque un nouveau jalon dans les relations bilatérales égypto-qatariennes, déjà renforcées par l'entrée de QatarEnergy dans l'amont pétrolier égyptien l'année dernière – avec une prise de participation de 23% dans le bloc offshore North El Dabaa, en Méditerranée, aux côtés de l'américain Chevron (40%), de l'australien Woodside (27%) et de la société publique égyptienne Tharwa Petroleum (10%). A noter que cette nouvelle annonce d'investissement d'un pays du Golfe intervient un peu plus d'un an après l'accord d'investissement historique de 35 Md USD, signé le 23 février 2024 entre l'Égypte et le fonds souverain d'Abu Dhabi, ADQ, pour le développement de la péninsule de Ras El Hekma.

6- Le Koweït envisage une conversion de dépôts de 4 Md USD en Égypte

Le gouvernement koweïtien envisage de convertir 4 Md USD de dépôts actuellement placés auprès de la Banque centrale d'Égypte en investissements directs dans plusieurs secteurs clés, selon [Bloomberg](#). Au moins 2 Md USD pourraient être investis d'ici fin 2025, bien qu'aucune décision définitive sur le calendrier n'ait encore été prise. Ce projet, porté par le fonds souverain koweïtien (KIA) via sa filiale Ekuity Holding, s'ajouterait aux nouvelles opportunités identifiées lors du Forum égypto-koweïtien de la semaine passée, notamment dans l'automobile, la chimie et le textile. Le Koweït s'intéresse également à la privatisation des aéroports égyptiens.

NOTES D'ANALYSE

Infrastructures aéroportuaires : l'ouverture au secteur privé se précise

L'Égypte dispose d'un vaste réseau d'infrastructures aéroportuaires civiles, aujourd'hui quasi intégralement exploitées par l'État. Depuis le début des années 2000, le trafic aérien connaît une croissance quasi-continue, largement portée par l'essor du tourisme. Cette dynamique a conduit à l'augmentation des capacités dans plusieurs aéroports égyptiens. Toutefois, plusieurs plateformes restent sous forte pression, dont le hub du Caire. Dans le cadre d'une stratégie plus large de libéralisation de l'économie, le gouvernement égyptien a annoncé un plan d'ouverture du secteur aux investisseurs privés, dont la mise en œuvre est aujourd'hui la priorité du ministère de l'Aviation Civile. Accompagnées par la SFI, les autorités devraient prochainement publier des appels d'offres pour la mise en concession de plus d'une dizaine d'infrastructures aéroportuaires, source d'opportunités pour les entreprises françaises du secteur.

Un réseau aéroportuaire en développement mais sous tension

L'Égypte compte 23 aéroports commerciaux actifs, ayant accueilli près de 400 000 vols et 50 millions de passagers en 2024. L'aéroport international du Caire constitue la principale plateforme aéroportuaire du pays et du continent africain, avec un trafic de 28 millions de passagers. Le pays compte également plusieurs aéroports régionaux de plus petite envergure, qui desservent les principaux pôles touristiques, notamment Hurghada (principale station balnéaire sur la mer Rouge - 8,7 millions de passagers en 2023), Sharm el-Sheikh (Sinai - 5,9 millions) et Louxor (Haute-Egypte - 1,3 million). L'exploitation des infrastructures aéroportuaires constituait près de 30 000 emplois dans le pays en 2023, et un revenu de l'ordre de 500 M USD. Ces dernières années, l'État égyptien a engagé des investissements importants pour le développement du secteur aéroportuaire. Entre 2010 et 2020, plusieurs infrastructures majeures ont ainsi bénéficié de financements des bailleurs internationaux permettant notamment la modernisation et la construction de nouveaux terminaux (Le Caire, Hurghada, Sharm El Sheikh, Borg el Arab). Par ailleurs, afin de mieux répartir le trafic dans l'agglomération du Caire, deux nouveaux aéroports ont été construits : l'aéroport de Sphinx, mis en service en novembre 2022 et spécifiquement dédié au trafic *low cost*, et l'aéroport de la Nouvelle Capitale Administrative, mis en service en 2020 principalement destiné à la clientèle d'affaires et aux vols gouvernementaux. D'une manière générale, le trafic demeure centré sur le Caire, hub de la compagnie aérienne nationale Egyptair, et largement dominé par les flux touristiques qui représentent environ 80% des flux de passagers. A noter toutefois l'émergence progressive d'un modèle plus décentralisé, avec le développement de liaisons directes entre aéroports régionaux, évitant le passage systématique par la capitale. Parallèlement, les infrastructures dédiées au fret aérien demeurent peu développées – terminal dédié à l'aéroport du Caire et de Borg el Arab.

Malgré les efforts notables en matière d'investissement, les capacités aéroportuaires actuelles sont insuffisantes pour répondre à la forte croissance du secteur touristique, secteur stratégique et source majeure de devises pour l'économie nationale. Le nombre d'arrivées dans les aéroports égyptiens a ainsi enregistré une reprise marquée après la pandémie de Covid-19 qui s'est nettement accélérée depuis 2022, accentuant la dynamique de croissance enregistrée depuis le début des années 2010, nonobstant l'impact de la guerre en Ukraine et à Gaza. En 2024, le trafic passagers a ainsi affiché une nouvelle progression de 6%, après une hausse de 28% en 2023, portant le niveau d'activité à plus de 30% au-dessus de celui observé pré-covid (2019). Cette dynamique de croissance concerne la quasi-totalité des plateformes aéroportuaires, en particulier celle du Caire, aujourd'hui proche de ses capacités maximales d'accueil. Alors que les autorités égyptiennes misent sur une nouvelle extension du tourisme (objectif de 30 millions de touristes à l'horizon 2030 contre 15 millions actuellement), l'augmentation du trafic dans les aéroports devrait se poursuivre mais se heurte à des capacités ayant atteint leur limite.

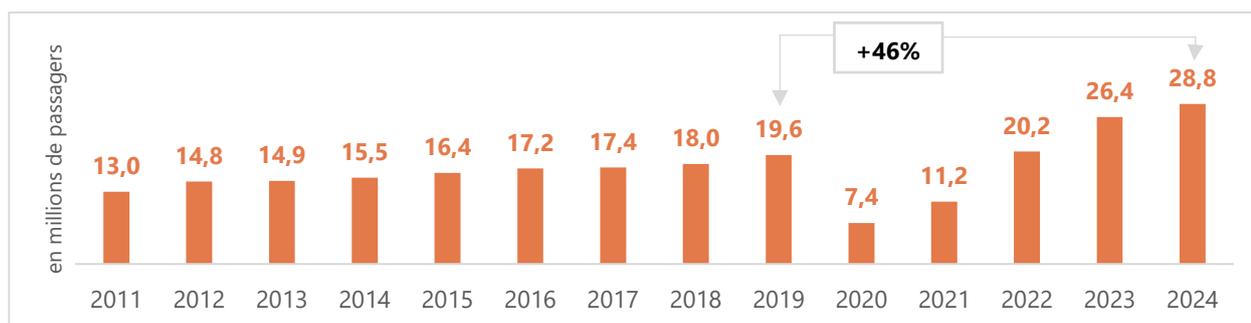
En réponse à cette pression croissante, le gouvernement a annoncé l'objectif de porter à près de 110 millions de passagers les capacités des infrastructures aéroportuaires à l'horizon 2030. Plusieurs projets d'extension sont en cours d'étude, notamment la construction d'un Terminal 4 à l'aéroport du Caire, qui permettrait de doubler sa capacité annuelle à 60 millions de passagers, tout en réduisant la congestion au sein des trois terminaux existants. Ce projet devrait mobiliser un investissement de l'ordre de 4 Md EUR.

Caractéristiques des principaux aéroports en Égypte

Aéroport	Ouverture	Propriétaire	Exploitant	Infrastructures	Capacité (M de passagers/an)	Trafic (M de passagers/an, 2019)	Trafic (M de passagers/an, 2023)	Évolution du trafic entre 2019-2023
Le Caire (CAI)	1963	EHCAAN	CAC	3 terminaux passagers, 1 terminal passagers saisonnier, 1 terminal cargo [CACC Cargolinx] et 3 pistes d'atterrissage	~ 30	18,9	26,4	40%
Hurghada (HRG)	1966		EAC	2 terminaux passagers, 2 pistes d'atterrissage	13,5	7,5	8,7	16%
Sharm El-Sheikh (SSH)	1968		EAC	3 terminaux passagers, 2 pistes d'atterrissage	9	5,9	6	2%
Alexandrie-Borg El Arab (H)	2010		EAC	2 terminaux passagers, 1 terminal cargo, 2 pistes d'atterrissage	2	2,2	2	-9%

Source : Egyptian Holding Company for Airports and Air Navigation (EHCAAN).

Caractéristiques Trafic annuel de l'aéroport international du Caire (CAI)



Source : Egyptian Holding Company for Airports and Air Navigation (EHCAAN).

Une gestion publique centralisée

L'Egyptian Holding Company for Airport and Air Navigation (EHCAAN), entité rattachée au ministère de l'Aviation civile, est responsable de la gestion des aéroports et de l'espace aérien civil égyptien, dotée d'une autonomie financière pour mener ses activités sur une base commerciale. L'EHCAAN se décompose elle-même en plusieurs sous-entités : la *National Air Navigation Services Company* (NANSC) - autorité responsable du trafic civil de l'espace aérien égyptien, de la *Cairo Airport Company* (CAC) et l'*Egyptian Airports Company* (EAC) – entités respectivement responsables de la gestion et de l'opération de l'aéroport du Caire et des autres aéroports du pays.

L'État est donc propriétaire et exploitant de la quasi-totalité des infrastructures aéroportuaires égyptiennes, seuls deux aéroports étant actuellement exploités par des opérateurs privés. Toutefois, selon la Banque mondiale, l'exploitation actuelle des aéroports par l'État ne permet pas d'atteindre la rentabilité. L'amélioration des revenus non aéronautiques (boutiques et zones de restauration), principaux moteurs de la rentabilité des aéroports, est clef pour l'Égypte alors que ses aéroports ne proposent qu'une offre de zone commerciale limitée par rapport à ses pairs régionaux. De même, les tarifs aéroportuaires égyptiens sont plus faibles que la moyenne régionale. A noter que le pays dispose d'une expérience de participation du secteur privé à la gestion des infrastructures aéroportuaires dans les années 2000, lorsqu'ADP était en charge de l'exploitation de plusieurs aéroports régionaux dont Sharm El Sheikh et Hurgahda, et Fraport AG de celle de l'aéroport du Caire.

Une ouverture au secteur privé

Dans ce contexte, les autorités égyptiennes ont fait de l'ouverture des infrastructures aéroportuaires au secteur privé une priorité. Le projet, évoqué depuis plusieurs années, s'est récemment précisé. Accompagné par la SFI (groupe Banque Mondiale), le ministère de l'Aviation civile prévoit de privatiser la gestion et maintenance de 11 aéroports commerciaux du pays. Selon un accord signé le 24 mars 2025, un premier appel d'offres international portera sur la modernisation, l'entretien et l'exploitation de l'aéroport de Hurghada (mer Rouge), sans transfert de propriété qui demeure auprès d'EHCAAN. Par la suite, 10 aéroports régionaux seront mis en concession sous forme de partenariats public-privé, possiblement dans le cadre de lots pour permettre des économies d'échelle dans la gestion, selon une répartition qui sera définie dans une feuille de route dédiée (Sphinx, Sharm El Sheikh, Borg El Arab, Louxor, Assouan, Sohag, Assiout, Abou Simbel, El Alamein, Marsa Matruh). Aucune précision n'a toutefois été apportée concernant le calendrier de mise en œuvre.

En parallèle de ce programme, plusieurs autres initiatives stratégiques sont à l'étude, dont le projet de construction d'un nouveau terminal à l'aéroport du Caire, ainsi que son exploitation et sa maintenance. Ce dernier pourrait être octroyé en gré à gré alors que les autorités se sont montrées ouverte à ce modèle, si les conditions financières proposées par les développeurs étaient jugées favorables. En parallèle, le développement des

infrastructures aéroportuaires liées aux grands complexes touristes et résidentiels tel Ras el Hekma seront également laissés à des développeurs et opérateurs privés. Le développement du fret aérien n'a pas été spécifiquement évoqué alors que les perspectives sont réelles.

Antoine WILLENBUCHER, Chef de pôle infrastructure, environnement et santé

Le commerce extérieur de l'Égypte sur l'exercice 2023/24

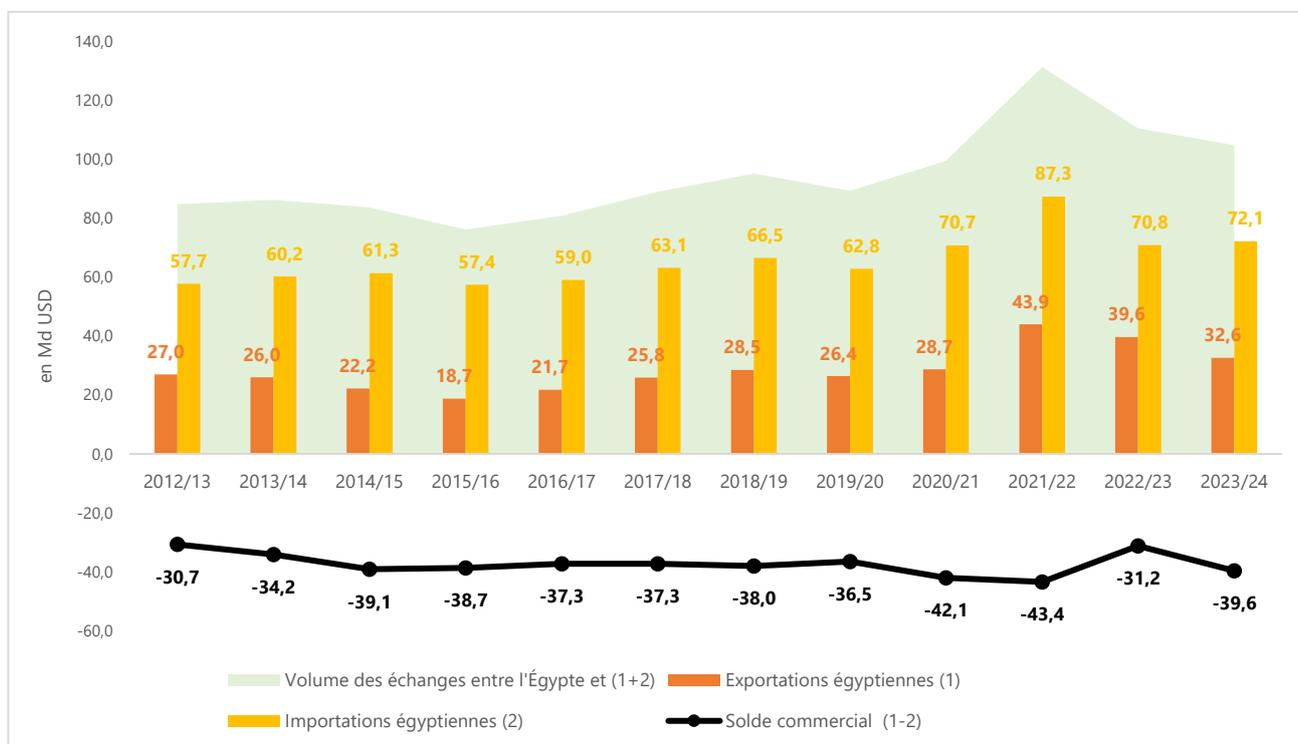
Selon les données officielles, le volume des échanges commerciaux de l'Égypte a été ramené de 110,4 Md USD durant l'exercice budgétaire 2022/23 (juillet à juin) à 104,7 Md USD en 2023/24, soit une diminution de 5,2%. Le déficit commercial, structurel depuis les années 1960, s'est creusé de 27% en 2023/24 pour atteindre -39,6 Md USD, représentant 10,3% du PIB (contre 8% en 2022/23). La contraction du commerce extérieur s'explique, d'une part, par l'effondrement des exportations énergétiques (-59%). Hors hydrocarbures, le déficit commercial demeure structurellement élevé, à 8,2% du PIB, traduisant la prépondérance des secteurs à faible valeur ajoutée dans le tissu productif égyptien. Si l'Union européenne demeure le premier débouché commercial de l'Égypte (29% des exportations en 2023/24), les pays d'Asie conservent, pour la quatrième année consécutive, leur position de premier fournisseur (24% des importations). Au niveau bilatéral, les Émirats arabes unis et les États-Unis conservent respectivement leurs rangs de premier et de deuxième clients (11,3% et 11% des exportations), tandis que la Chine reste le principal fournisseur de l'Égypte (9,3% des importations). La France est le troisième fournisseur de l'Égypte au sein de l'Union européenne, derrière l'Italie et l'Allemagne, et maintient une part de marché stable à 2,2%.

Le volume des échanges diminue, sous l'effet de la contraction de l'excédent énergétique

En 2023/24, le volume des échanges commerciaux de l'Égypte enregistre une diminution de 5,2%, à 104,7 Md USD contre 110,4 Md USD en 2022/23. Le déficit commercial s'est creusé de 27%, atteignant -39,6 Md USD, principalement en raison du recul de 18% des exportations à 32,6 Md USD, lui-même porté par la **dégradation de 59% des exportations énergétiques, en valeur et volume**, ramenées de 13,8 Md USD en 2022/23 à 5,7 Md USD. Les exportations de gaz naturel ont chuté de 92%, ramenées de 7,2 Md USD en 2022/23 à 605 M USD en 2023/24, sous l'effet de la baisse de la production nationale liée à des problèmes techniques majeurs sur le mégachamp Zohr. Ces difficultés sont accrues par le manque de découvertes ces dernières années et ont conduit l'Égypte à recourir aux importations de gaz naturel liquéfié pour sécuriser son approvisionnement et faire face aux besoins intérieurs, passant d'exportateur à importateur net (9,5 Md USD budgetés pour le prochain exercice fiscal). À l'inverse, les importations ont légèrement progressé, à hauteur de 2%, passant de 70,8 Md USD en 2022/23 à 72,1 Md USD en 2023/24, malgré la forte dépréciation de la livre égyptienne (-56% en moyenne sur l'exercice 2023/24 par rapport au dollar américain) et la persistance de restrictions aux importations sur 13 produits jugés non essentiels par la Banque centrale dans un contexte de fortes tensions sur les liquidités en devises (restrictions mise en œuvre en mars 2022 et levée seulement à l'automne 2024). Cette hausse s'explique par la dépendance de l'économie égyptienne à certaines importations incompressibles, en particulier les céréales (6,5 Md USD d'importations) et les denrées alimentaires (7,4 Md USD), qui représentent à elles seules 19% des importations totales en 2023/24, et dont le prix a fortement augmenté sur les marchés. En outre, la

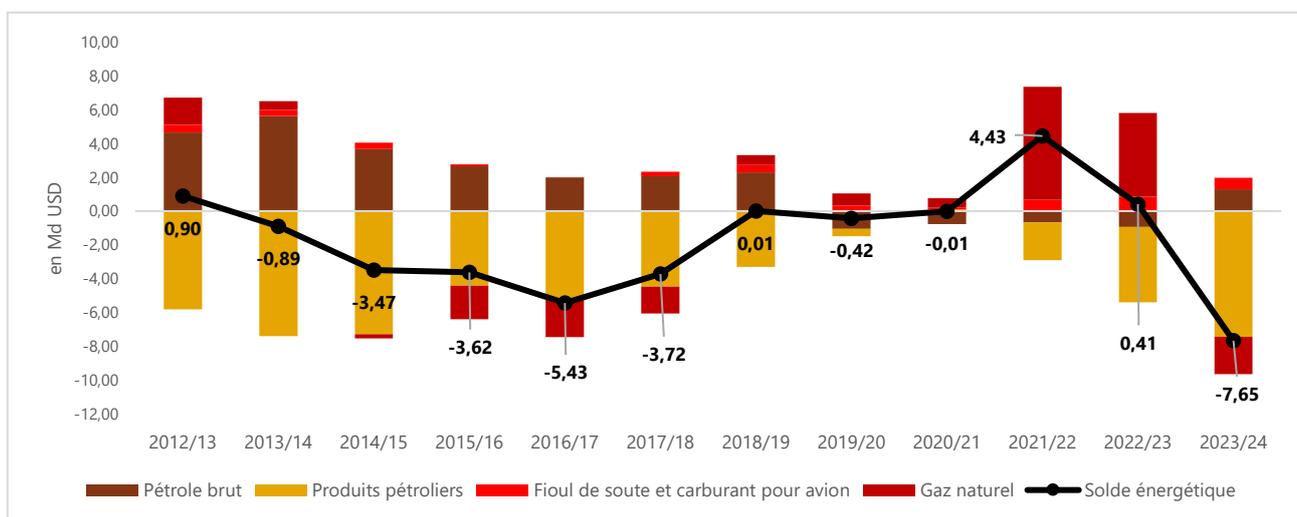
dépréciation de la livre n'a par ailleurs pas permis de soutenir les exportations en raison de la faible réactivité de l'appareil productif aux gains de compétitivité-prix.

Évolution annuelle du commerce extérieur égyptien depuis l'exercice 2012/13



Source : Banque centrale d'Égypte.

Évolution et décomposition annuelle de la balance énergétique depuis l'exercice 2021/13



Source : Banque centrale d'Égypte.

Un déficit commercial hors hydrocarbures structurellement élevé, reflet des faiblesses du tissu productif

Hors hydrocarbures, le commerce extérieur enregistre un déficit de -31,4 Md USD en 2023/24, un niveau équivalent à celui de l'exercice précédent (-30,9 Md USD, soit +1,1%).

Les exportations hors hydrocarbures représentent 82% des exportations totales, soit 26,7 Md USD, en hausse de 4,2% par rapport à l'exercice précédent. Elles se composent à 61% de produits finis (phosphates, engrais, produits textiles, produits pharmaceutiques, etc.), à 21% de produits semi-finis (or, produits organiques et plastiques, etc.) et à 17% de matières premières (produits agricoles, coton). Les importations hors hydrocarbures représentent 81% des importations totales, soit 58,2 Md USD, en hausse de 3% par rapport à l'exercice précédent. Elles sont constituées à 43% de produits intermédiaires destinés à la production locale (accessoires automobiles, composés organiques, plastiques, etc.), à 25% de biens de consommation (produits pharmaceutiques, véhicules, appareils électroniques, textile, etc.), à 14% de biens d'équipement (équipements informatiques, matériaux de chantier, etc.) et à 13% de matières premières (blé, maïs, minerai de fer, etc.). Ainsi, sur l'exercice 2023/24, le déficit commercial global représente 10,3% du PIB (soit un niveau inégalé depuis 5 ans), tandis que le déficit hors hydrocarbures s'établit à 8,2% du PIB.

Sept des huit postes du commerce extérieur égyptien affichent un déficit en 2023/24. Le solde des machines électriques enregistre le plus important déficit, à -8,9 Md USD (-5% par rapport à l'exercice précédent), suivi du solde de la balance énergétique (-7,6 Md USD, -8,1 Md USD par rapport à l'exercice précédent), des céréales (-6 Md USD, -1%), des métaux (-4,2 Md USD, -69%), des produits chimiques et du matériel de transport, chacun à -3,3 Md USD (respectivement -20% et -68%). Seuls les matériaux textiles affichent un léger excédent à 268 M USD (+125 M USD en g.a). Plus précisément, hors hydrocarbures, cinq produits concentrent près d'un tiers du déficit commercial égyptien (≈32%) : le fer et l'acier (-3,4 Md USD, -1,7 Md USD par rapport à 2022/23), les produits pharmaceutiques (-3,3 Md USD, -8%), le blé (-2,5 Md USD, -26%), le maïs (-1,8 Md USD, +22%) et le soja (-1,7 Md USD, -8%). Les échanges commerciaux de l'Égypte reflètent la structure de son tissu productif, centré sur des secteurs à faible valeur ajoutée, avec pour principaux excédents les engrais (1,5 Md USD, -33%), les légumes (1,4 Md USD, +47%) et les fruits et noix (1,2 Md USD, +11%). La balance énergétique représente 19% du déficit global, portée par la baisse de 59% des exportations d'hydrocarbures à 5,7 Md USD (18% des exportations totales, -17% en g.a), tandis que les importations d'hydrocarbures restent stables à 13,4 Md USD (19% des importations totales), pour pallier notamment aux délestages liés à l'augmentation de la consommation intérieure lors des pics de chaleurs estivaux.

Une base de partenaires commerciaux stable, marquée par la montée des clients des pays arabes et l'ancrage des fournisseurs asiatiques

L'Union européenne demeure le premier client de l'Égypte, absorbant 29% de ses exportations en 2023/24, soit 9,5 Md USD, mais sa position relative continue de s'affaiblir (-23% par rapport aux 12,3 Md USD enregistrés en 2022/23). Les pays arabes conservent leur

deuxième position, représentant 27% des exportations à 8,7 Md USD, en progression de 4,4% (8,3 Md USD en 2022/23). Les autres pays d'Europe (hors UE) se classent au troisième rang avec 18% des exportations (5,8 Md USD, -9% par rapport à l'exercice précédent), suivis par les pays d'Asie dont la part est en recul (7,9% en 2023/24 contre 16% en 2021/22). Au niveau bilatéral, les principaux clients de l'Égypte sont les Émirats arabes unis (3,7 Md USD d'exportations, 11% du total), les États-Unis (3,6 Md USD, 11%), le Royaume-Uni (2,3 Md USD, 7%), l'Italie (6,8%) et l'Arabie saoudite (5,4%). La France progresse de deux rangs devenant le 9^{ème} client de l'Égypte (818 M USD, 2,5% des exportations), et le troisième parmi l'UE. Les membres des BRICS, que l'Égypte a rejoint le 1^{er} janvier 2024, affichent un poids limité : Inde (1,6%), Chine (1,5%), Russie (0,9%) et Brésil (0,5%).

Côté fournisseurs, les pays d'Asie conservent la première position pour la quatrième année consécutive, représentant 24% des importations en 2023/24 (17,2 Md USD, stable par rapport à 2022/23), suivis de l'Union européenne avec 22% (15,8 Md USD, +6% en g.a) et des pays arabes avec 20% (14,2 Md USD, -0,2%). Au niveau bilatéral, la Chine maintient son premier rang mais voit sa part de marché passer pour la deuxième fois depuis 2019/20 sous le seuil des 10% (6,7 Md USD, 9,3% des importations), devant les Émirats arabes unis (5,6 Md USD, 7,8%), l'Arabie saoudite (5,4 Md USD, 7,5%), les États-Unis (5,5%), l'Allemagne (5,1%) et la Russie (4%). La France est le troisième fournisseur de l'Égypte au sein de l'UE, derrière l'Allemagne et l'Italie, et maintient une part de marché stable à 2,2%, soit 1,6 Md USD contre 1,8 Md USD en 2022/23.

Pauline BELHASSINE-PAILLET, Attachée économique

La lente émergence de l'éco-tourisme

Le tourisme, secteur clé de l'économie égyptienne (environ 10% du PIB et 10% de l'emploi), est la deuxième rente de devises étrangères du pays (14,4 Md USD en 2023/2024). Principalement tourné vers l'accueil d'un tourisme de masse, il reste concentré autour de la mer Rouge et la côte Nord, qui regroupe la majorité des grands complexes hôteliers et des projets en développement. Toutefois, face à l'évolution des attentes de certaines clientèles et à la croissance rapide de l'éco-tourisme à l'échelle mondiale (+15% par an), portée par une prise de conscience environnementale accrue, le secteur amorce une structuration en Égypte, sous l'impulsion d'acteurs publics et privé.

Une stratégie touristique orientée vers le tourisme de masse, avec des premières initiatives en faveur du développement de l'éco-tourisme, encouragée par les bailleurs internationaux

La mise en place de quelques initiatives publiques en faveur de l'éco-tourisme

La stratégie touristique égyptienne est orientée vers le tourisme de masse avec 15,7 millions en 2024 et une ambition affichée d'atteindre 30 millions en 2030. Pour ce faire, les projets immobiliers touristiques d'envergure se multiplient sur la côte nord (Ras El Hekma) et sur la mer Rouge (péninsule de Ras Banas). Toutefois, à l'initiative notamment du ministère de l'Environnement, un tourisme plus vert est également encouragé, essentiellement dans les aires protégées, avec un nombre de visiteurs qui devrait dépasser le million. Ces aires représentent aujourd'hui 14% du territoire, avec un objectif affiché de 40% inscrit dans la Vision 2030, intégrant l'ensemble des récifs coralliens de la mer Rouge (engagement de la COP27). Pour favoriser son développement, un décret a été publié en mars 2023 pour accorder une licence d'exploitation aux écolodges. Par ailleurs, le ministère de l'Environnement encourage les investissements privés dans les aires protégées, notamment pour pallier le manque d'infrastructures d'accueil, à quelques rares exceptions près (Wadi Al Hitan dans le Fayoum, financé par l'Italie, avec la création d'un musée écologique, ou l'aménagement du Mont Saint-Catherine, avec une participation grecque).

Un secteur soutenu par les bailleurs internationaux

Le projet ECO-EGYPT lancé en 2020 et mis en œuvre par le PNUD, sur financement du Fonds pour l'environnement mondial est probablement le plus connu du grand public (montant estimé de 2 M USD). A travers une large campagne de communication, son objectif est de promouvoir l'éco-tourisme, notamment en mettant en avant les communautés tribales, de recenser les initiatives existantes via un site internet dédié, de sensibiliser les voyageurs aux pratiques du tourisme responsable mais également d'identifier les potentiels investisseurs privés. Ces derniers seraient passés de 10 à 150 entre 2016 et 2024, avec une augmentation de 1900% des recettes. Deux autres programmes « Green Sharm El Sheikh » et « Green Hurghada », sont en cours de déploiement. Ces programmes, respectivement mise en œuvre par le PNUD et l'UNIDO, et financés par le Fonds pour l'environnement mondial à

hauteur de 7 Md et 3 Md USD, visent à intégrer la dimension environnementale dans le développement urbain et touristique. La logique est d'établir un diagnostic associé à un plan d'action et de mettre en place une série d'investissements, y compris dans le secteur privé, via des incitations financières, dans une logique de démonstrateurs, à l'instar des abris solaires installés au-dessus des parkings de l'aéroport de Sharm El Sheikh et sur le musée de la ville.

L'émergence d'acteurs privés, promouvant un tourisme plus durable

La prise en compte de la dimension environnementale par le secteur privé de standing

Certains acteurs privés se saisissent également de la question de l'impact environnemental du tourisme. Un exemple en est le développement de la ville balnéaire El Gouna situé sur la mer Rouge, créée de toutes pièces par le groupe Orascom au début des années 1990. Initialement constituée de quelques résidences estivales, la ville s'est considérablement développée et compte aujourd'hui 18 hôtels, trois marinas, un terrain de golf et des centaines de restaurants et boutiques. Si l'impact environnemental de sa construction est régulièrement évoqué, El Gouna se distingue par une gestion durable de ses ressources : 9% de sa consommation énergétique provient du solaire, les eaux usées sont réutilisées pour l'irrigation, 28% des déchets sont recyclés, et l'empreinte carbone est mesurée et publiée dans le [rapport ESG](#) de l'entreprise. La ville semble vouloir poursuivre cette trajectoire. En 2024, Orascom Development Egypt a obtenu un prêt de 155 M USD de la Société Financière Internationale (IFC), dont une partie devrait être allouée aux objectifs de réduction de 50% de la consommation énergétique provenant de sources non-renouvelables et d'au moins 20% de la consommation d'eau. D'autres acteurs du secteur de l'hôtellerie de standing se sont également inscrits dans cette démarche, notamment en adhérant à l'écolabel national « Green Star Hotel » développé localement par l'Association des hôtels égyptiens sous le patronage du ministère du Tourisme, et reconnu par le Conseil mondial du tourisme durable. A ce jour, 183 hôtels ont été certifiés, un chiffre qui reste marginal à l'échelle de l'hôtellerie égyptienne (environ 1 207 hôtels en 2022) et qui semble se stabiliser. Certains établissements, comme le Sofitel Gezira, privilégient les labels internationaux tels que Green Globe.

L'émergence de nouveaux produits et acteurs, qui se heurtent à un certain nombre de freins

D'autres acteurs se positionnent sur un tourisme plus vert, à taille humaine et aussi expérientielle, associant parfois une dimension socio-culturelle. En termes d'hébergement, cela passe par le développement d'écologes, notamment à Siwa, Marsa Allam et Nuweiba, dont le nombre reste très limité (moins de 50 répertoriés sur le site eco-Egypt). Certains écologes ont acquis une reconnaissance internationale, à l'instar de l'écologue de luxe Adrere Amellal à Siwa, construit entièrement à partir de matériaux naturels, ou le projet eco-nubia, visant à transformer l'île abandonnée de Bigeh près d'Assouan en écologue, en employant la population nubienne locale et en mettant en valeur les traditions locales, qui a été primé en 2019 par l'Organisation mondiale du tourisme. Toutefois, leur développement est limité par la difficulté d'obtenir une licence d'exploitation et par

l'absence, chez certaines populations bédouines vivant dans ces territoires propices à accueillir ce concept, des titres de propriété nécessaires à leur formalisation.

Pour le tourisme fluvial, Terres d'Aventures propose notamment l'alternative du Dahabieh, un petit bateau de luxe en bois à voile avec peu d'hébergement, qui contraste avec les quelques 300 ferrys opérants entre Louxor et Assouan. Leur développement reste limité par des tarifs élevés, des difficultés d'obtention de licences et l'absence de label attestant de cette spécificité. Enfin, une offre expérientielle se développe : observation d'oiseaux promue par l'ONG de Nature Conservation Egypt, randonnées pédestres, notamment dans le désert blanc ou le Sinaï, mais qui restent à ce stade marginal, par manque d'infrastructures, de chemins balisés et des difficultés à obtenir des autorisations d'accès, dans un souci légitime des autorités de privilégier la sécurité des touristes à toute autre considération.

Alexandra Lamotte, Conseillère régionale en développement durable

INDICATEURS

Indicateurs macroéconomiques		Égypte				
Macroéconomie		2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (p)	2025/26 (p)
PIB nominal (en Md USD) - dont en % :		475	394	380	346	387
Agriculture		11,50	11,20	12,30	11,20	11,10
Industrie		26,80	26,20	23,70	24,80	24,30
Services		46,10	46,10	47,60	47,70	48,10
Autres		15,60	16,50	16,40	16,30	16,50
PIB par habitant (en USD)		4587	3744	3542	3160	3469
Croissance du PIB réel (%)		6,7	3,8	2,4	3,8	4,3
Taux d'inflation, IPC moyen (% annuel)		8,5	24,4	33,3	21,2	14,4
Finances publiques (en % du PIB)		2021/22	2022/23	2023/24	2024/25 (p)	2025/26 (p)
Déficit budgétaire		-6,2	-6,0	-6,3	-9,2	-6,8
Excédent primaire		1,3	1,6	7,1	4,5	5,2
Compte courant		-3,5	-1,2	-6,3	-4,9	-4,0
Dettes publiques		88,5	95,9	96,4	82,8	77,5
Dettes externes		32,8	41,8	43,0	40,7	34,7
Balance des paiements (en Md USD)		2023/24			2024/25	
		T1 (juil-sept)	T2 (oct-déc)	T3 (janv-mars)	T4 (avr-juin)	T1 (juil-sept)
Balance commerciale		-7,9	-10,7	-10,1	-10,8	-14,1
Exportations totales		8,3	8,1	7,7	8,4	9,1
Importations totales		-16,3	-18,8	-17,8	-19,2	-23,1
Balance des services		5,2	4,0	2,1	3,1	4,1
Revenus du tourisme		4,5	3,3	3,1	3,5	4,8
Revenus du canal de Suez		2,4	2,4	1,0	0,9	0,9
Transferts de la diaspora (nets)		4,5	4,9	5,0	7,5	8,3
Balance courante		-2,8	-6,8	-7,5	-3,7	-5,9
Solde compte de capital et financier		1,8	6,6	11,7	9,8	3,8
Flux nets d'IDE		2,3	3,2	18,2	22,4	2,7
Flux nets d'inv. de portefeuille		-0,5	0,8	14,4	-0,1	-0,4
Solde global		0,2	-0,6	4,5	5,6	-1,0
Secteur bancaire [1]		2021	2022	2023	mars-24	juin-24
Crédit à l'économie (% dépôts)		48,3	48	53,3	59,9	60,3
Fonds propres (% total des actifs)		6,9	6,6	7,1	6,9	6,5
Créances douteuses (% prêts totaux)		3,4	3,3	2,9	2,6	2,7
Notation dette souveraine		Note	Perspective		Action	Date
Moody's		Caa1	Positive			07-mars-24
Standard & Poor's		B-	Positive		Révision à la hausse	18-mars-24
Fitch		B-	Positive			09-mai-24

Source : Ministère des finances, Banque centrale, FMI.

[1] Banques opérant en Égypte, à l'exclusion de la Banque centrale d'Égypte.

Conjoncture monétaire	2024/25						
	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril
Taux d'intérêts directeurs (%)							
Taux de rémunération des dépôts	27,25	27,25	27,25	27,25	27,25	27,25	25
Taux de refinancement	28,25	28,25	28,25	28,25	28,25	28,25	26
Taux de change (dernier jour du mois)							
EGP/EUR	53,1	52,2	52,8	52,1	53,0	54,5	57,7
EGP/USD	48,9	49,5	50,8	50,2	50,6	50,5	50,7
Inflation en glissement annuel (%)							
Inflation urbaine	26,5%	25,5%	24,1%	24,0%	12,8%	13,6%	-
Inflation sous-jacente	24,4%	23,7%	23,2%	22,6%	10,0%	9,4%	-
Réserves de change (Md USD, du mois)	46,9	47,0	47,1	47,3	47,4	47,8	-

Source : Banque centrale d'Égypte.

Indicateurs socioéconomiques	Égypte	ANMO	Monde
Démographie	2024	2024	2024
Population	116,5 M	572,5 M	8,1 Md
Croissance démographique (%)	1,62	1,3	0,91
Densité (hab/km ²)	117	69	63
Taux de pauvreté de la tranche inférieure des revenus moyens (\$3,65 PPA 2017)	23,75	-	7,15
Population âgée de 15 à 64 ans - données 2023	71,7 M	330,6 M	5,4 Md
Espérance de vie à la naissance (années)	71,81	73 ^[1]	73,32
Marché du travail	2023	2023	2023
Population active (% âgée de 15-64 ans) - données 2022	47	49	66
dont femmes	17	20	53
Chômage (% total de la population active)	7	9	5
dont femmes	17	16	5
Alphabétisation des adultes (% âgée de 15-64 ans)	75	81	87
dont femmes - données 2022	69	74	84
Proportion de jeunes ne suivant pas d'études, d'emploi ou de formation (%)	27	29	20
dont femmes	39	41	28
Environnement	2023	2023	2023
Émissions de CO2 (tonnes métriques/hab)	2,3	-	4,7
Mortalité dû à la pollution atmosphérique (pour 100 000 hab) - données 2021	253,4	117,1	99,7

Source : Banque mondiale, Nations Unies, OIT.

[1] Données 2022.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique du Caire.

Rédaction : Pascal Furth, Nicolas Bic, Antoine Willenbacher, Alexandra Lamotte, Pauline Belhassine-Paillet, Alice Regnier.

Abonnez-vous : écrivez un courriel avec « Abonnement LEE » en objet à pauline.belhassine-paillet@dgtrésor.gouv.fr